

**BERTRAND LECLAIR, LUI-MÊME PARENT D'UN ENFANT SOURD, REVIENT SUR L'HISTOIRE DES SOURDS DANS SON DERNIER ROMAN'. L'OCCASION DE MIEUX PERCEVOIR LES ORIGINES DE LA VIOLENTE OPPOSITION ORALISME/LANGUE DES SIGNES (PRIVILÉGIER L'APPAREILLAGE ET LE FAIT DE PARLER CONTRE LA PRATIQUE DE LA LANGUE DES SIGNES) QUI EST TOUJOURS D'ACTUALITÉ, POUR POUVOIR MIEUX LA DÉPASSER.**

# Malentendants sans malentendus

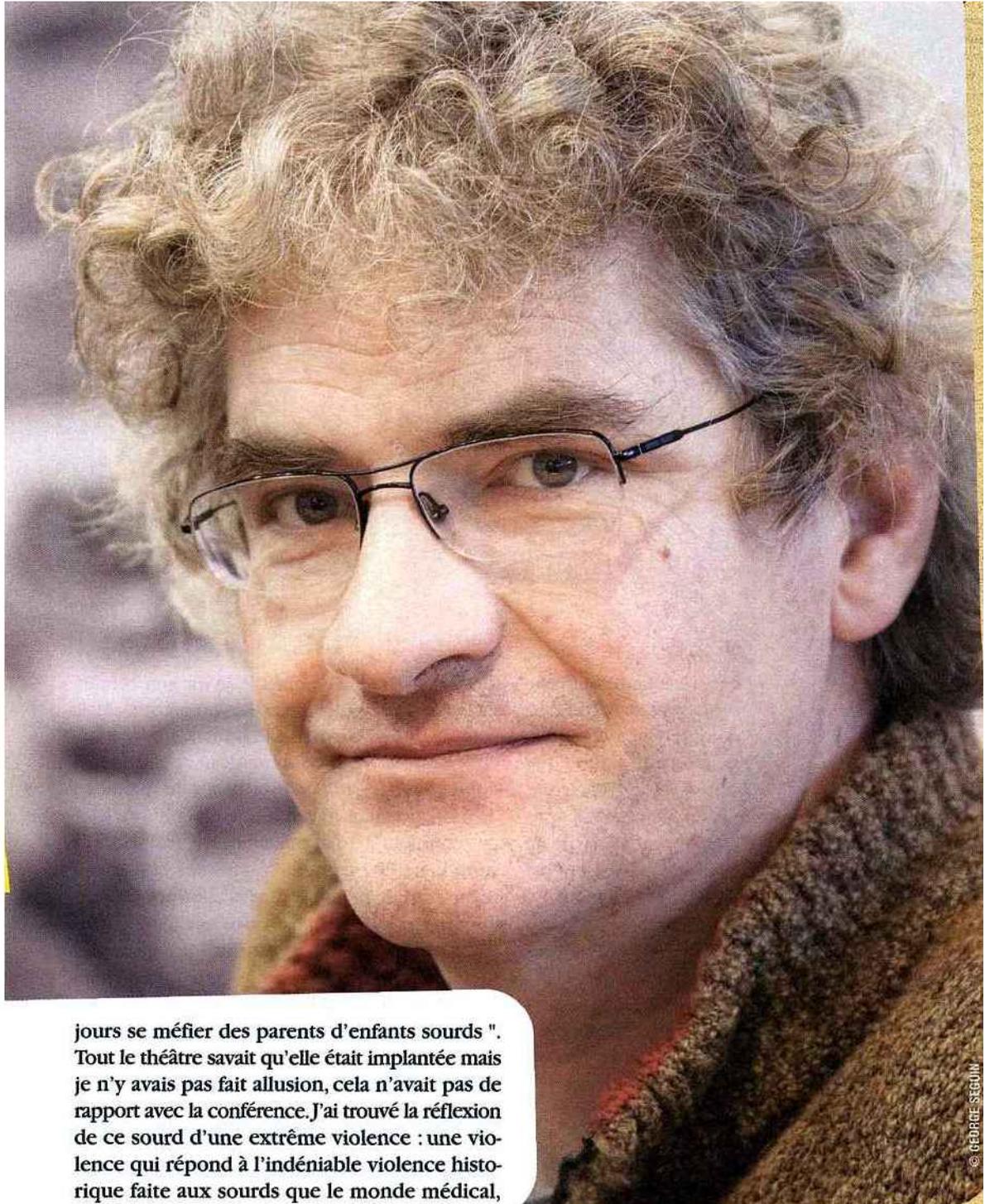
**Mieux pour moi : Comment est née l'idée de ce roman ?**

**Bertrand Leclair :** Tout est parti d'une pièce radiophonique que j'ai proposée à France Inter en 2008 pour leur émission Le fil de l'histoire. Il s'agissait d'une fiction sur le Congrès de Milan en 1880, au terme duquel la langue des signes française (LSF) a été bannie pendant 100 ans. De fil en aiguille, j'ai mis en place une résidence à l'International Visual Theatre (IVT, le théâtre d'Emmanuelle Laborit), pour échanger avec des sourds sur ce thème. Puis, dans la foulée, j'ai travaillé sur une pièce de théâtre mêlant le français et la langue des signes qui a été montée en 2010. Elle s'intitulait Héritages en référence à l'héritage de l'histoire des sourds et à un héritage que touche le héros, Julien Laporte. Cette pièce répondait à un double principe : à la fois véhiculer dans une intrigue contemporaine à l'intention des entendants l'histoire de l'interdiction de la langue des signes et ses conséquences, tout en s'adressant en même temps aux sourds. Le défi était donc de parvenir à ce que les deux publics partagent en même temps une seule émotion, sans surtitre ou interprètes extérieurs. La pièce racontait les vingt-quatre

heures où Julien retrouve son frère et sa sœur dans leur maison d'enfance. Et dans mon livre, je m'intéresse à tout ce qui passe autour de ce moment : l'histoire de ce sourd qui reprend contact avec son frère et sa sœur, 25 ans après s'être enfui à Paris pour y découvrir la culture sourde et la LSF, reprochant à ses parents de l'avoir élevé dans l'oralisme pur et dur, c'est-à-dire de l'avoir obligé à parler coûte que coûte.

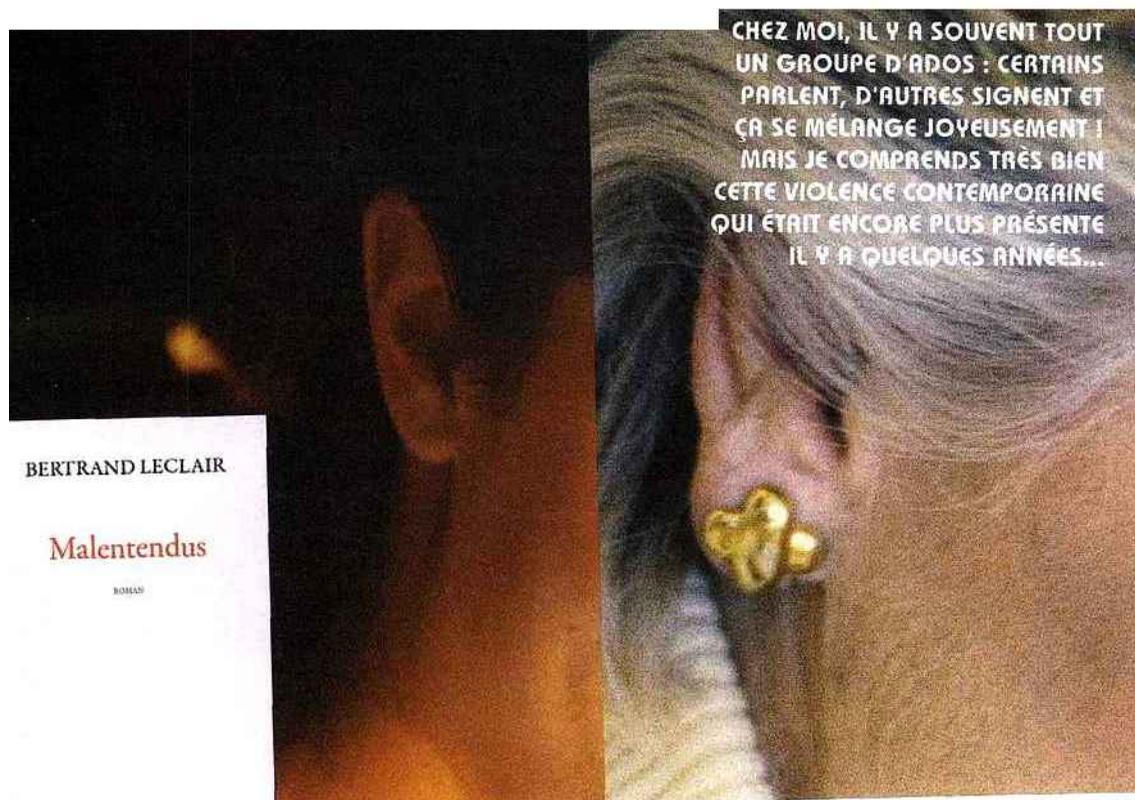
**Mieux pour moi : Quel a été votre moteur pour rédiger ce livre ?**

**Bertrand Leclair :** Les comédiens sourds qui ont participé à l'élaboration d'*Héritages* se sont beaucoup racontés et je me suis imbibé de leur vécu. La pièce a été réalisée de manière collective, j'étais le scribe de l'histoire des sourds à ce moment et j'ai eu envie ensuite de me réapproprier ce récit avec une liberté totale, sans tenir compte des susceptibilités. Ma fille est sourde, elle est implantée et a été oralisée, ce qui a pu provoquer des tensions au théâtre où certains sourds qui pratiquent la LSF sont très militants, comme ce monsieur qui est venu un jour signer cette phrase sur scène alors que j'animais un débat sur le Congrès de Milan : " Il faut tou-



jours se méfier des parents d'enfants sourds ".  
Tout le théâtre savait qu'elle était implantée mais  
je n'y avais pas fait allusion, cela n'avait pas de  
rapport avec la conférence. J'ai trouvé la réflexion  
de ce sourd d'une extrême violence : une violence  
qui répond à l'indéniable violence historique  
faite aux sourds que le monde médical,

© RÉDRIGE SEGUIN



CHEZ MOI, IL Y A SOUVENT TOUT UN GROUPE D'ADOS : CERTAINS PARLENT, D'AUTRES SIGNENT ET ÇA SE MÉLANGE JOYEUSEMENT ! MAIS JE COMPRENDS TRÈS BIEN CETTE VIOLENCE CONTEMPORAINE QUI ÉTAIT ENCORE PLUS PRÉSENTE IL Y A QUELQUES ANNÉES...

BERTRAND LECLAIR

## Malentendus

ROMAN

un endroit où aller  
ACTES SUD

encore aujourd'hui, refuse souvent de prendre en compte. Une petite frange militante estime que seuls les sourds peuvent comprendre leur histoire et en parler mais j'avais envie de traiter le sujet, sans prendre partie. Je n'ai aucune certitude, je ne sais pas ce qui est bien ou pas. Ce que je sais, c'est la violence de l'histoire et le fait qu'il faut comprendre le conflit oralisme / LSF, qui est toujours très vif, si on veut le dépasser.

**Mieux pour moi :** C'est la première fois que vous écrivez un livre dont le thème central est la surdité. Pourquoi avoir mis si longtemps à traiter ce sujet qui fait partie de votre vie depuis presque vingt ans ?

**Bertrand Leclair :** Il y a eu un long processus de maturation. Lorsque j'ai été confronté à la sur-

dité à la naissance de ma fille, je me suis réfugié dans l'écriture car je cherchais un recours. Mais j'ai imaginé le livre que je pourrais faire avec ces émotions qui me submergeaient et cela m'a donné l'impression de tirer profit du handicap de mon enfant. Aujourd'hui, je n'ai plus du tout ce sentiment. Je n'ai plus le même rapport à la surdité. Ce déferlement d'émotions et d'anxiété est derrière moi et je me dis même que la surdité peut aussi être une chance que je peux partager pleinement avec ma fille, qui a modifié tout mon rapport au verbe, en tant qu'écrivain. Quand au choix de la forme, si j'avais écrit un témoignage sur ma fille, j'aurais eu l'impression de l'engager par les mots que j'employais. J'ai donc préféré la fiction.

**Mieux pour moi :** Vous qui faites la lumière sur l'histoire des sourds qui ont été forcés à l'oralisme, il est étonnant de savoir que

votre fille est elle-même oralisée. Êtes-vous l'avocat du diable avec ce roman ?

**Bertrand Lclair** : Non, car je suis à mille lieues de considérer que la langue des signes est le diable, chaque parent fait le choix qui lui paraît le meilleur. Je ne suis vraiment pas sur une position militante ou didactique. Ma fille est implantée mais elle fréquente les deux mondes. Chez moi, il y a souvent tout un groupe d'ados : certains parlent, d'autres signent et ça se mélange joyeusement ! Mais je comprends très bien cette violence contemporaine qui était encore plus présente il y a quelques années, au moment où les Sourds en colère allaient dans des congrès casser des appareils auditifs. C'est une réponse à ce que la communauté des sourds a subie. Quand on a interdit la langue des signes en 1880 et qu'on a interdit aux enfants de lire et d'écrire tant qu'ils ne savaient pas parler, on en a fait des débilés mentaux. Jusqu'au surgissement d'Emmanuelle Laborit, en tant que star dans les années 90, il n'y avait aucun modèle d'intellectuel sourd en France.

**Mieux pour moi** : Vous expliquez dans le livre que votre fille est scolarisée en " intégration ". En quoi cela consiste-t-il ?

**Bertrand Lclair** : Aujourd'hui, il existe une méthode oraliste qui fonctionne beaucoup mieux que par le passé : le LPC (Langue française Parlée Complétée). C'est un code qui rend le français visuel. Associé à la lecture labiale, la position des doigts indique la consonne et la position par rapport au visage la syllabe que l'on dit. Grâce à ce code, l'information va de l'entendant au sourd et les sourds peuvent l'utiliser entre eux. Mais ce code ne fonctionne que dans un sens : pour se faire comprendre d'un entendant, le sourd doit parler. Cela implique donc qu'il aille chez l'orthophoniste pour apprendre à placer des sons qu'il n'entend pas.

La scolarisation en intégration permet aux enfants sourds d'étudier dans des classes normales, avec parfois des codeurs pour les cours importants.

Pour le reste, ils se débrouillent pour lire sur les lèvres. C'est une réussite : il y a maintenant des sourds formés de cette manière qui ont des postes de cadres en entreprise. Mais un sourd reste handicapé dans des cas de conversation multiples face aux entendants, même s'il l'est beaucoup moins qu'avant. Cependant, les sourds peuvent être complètement indépendants, quelle que soit la méthode dans laquelle ils évoluent (oralisme ou LSF) : même s'il s'agit d'un handicap lourd, cela n'empêche pas d'être autonome, de voyager... tant que les outils intellectuels nécessaires sont acquis.

**Mieux pour moi** : Quels conseils pourriez-vous donner aux parents d'un enfant sourd ?

**Bertrand Lclair** : Je pense qu'il faut connaître la culture des sourds et la partager avec son enfant car un enfant sourd appartient à la fois à l'histoire familiale et à celle des sourds. Ensuite, il faut toujours être attentif à ne pas l'exclure. Par exemple, chez moi nous sommes souvent six à table, j'ai quatre enfants dont trois entendants. Quand la conversation implique plusieurs personnes à la fois, ma fille ne peut pas suivre malgré son implant. Donc soit elle s'exclut elle-même de la conversation, soit il faut qu'elle demande des explications tout le temps, ce qui est très fatigant pour tout le monde : mieux vaut essayer de l'anticiper. De même, lorsque vous êtes en dehors de la structure familiale, il faut toujours réintroduire l'enfant et lui expliquer ce qui se passe pour qu'il soit le moins possible dans l'ignorance. Ce sera toujours difficile pour les enfants sourds oralisés, quels que soient les appareillages que l'on pourra inventer. Mais le vrai point positif, c'est que depuis vingt ans la technologie se retourne en faveur des sourds, après les avoir isolés comme pouvait le faire le téléphone. Maintenant avec les mails, les SMS et les réseaux sociaux, ils ont une possibilité de communication qu'ils n'avaient jamais eue.

*1/ " Malentendus ", Éd. Actes Sud*

## Depuis la loi d'intégration de 2005, tous les enfants sourds peuvent être scolarisés dans des écoles ordinaires

**B**eaucoup de sourds profonds passent le bac et vont à la fac, mais il faut rester extrêmement vigilant en demandant, par exemple, des aménagements d'emploi du temps, du soutien, en vérifiant les micros en amphithéâtre, en installant des boucles magnétiques pour faciliter l'accès au message, en assurant l'accès à des cours écrits ou à des codeurs et des interprètes si besoin.

Grâce aux dépistages de plus en plus précoces et aux implants de plus en plus perfectionnés, nous observons des progrès incroyables au niveau de l'intelligibilité de la parole : contrairement à il y a 20 ans, presque tous les sourds parlent de manière

distincte désormais. Comme ils perçoivent mieux la parole, ils sont mieux à même de la reproduire. Concernant les prochaines évolutions, je pense que nous allons vers la thérapie génique. Ce n'est peut-être pas pour tout de suite mais dans l'avenir il sera certainement possible de réparer les gènes responsables de la surdité.

**Pour en savoir plus :**

- \* [www.alpc.asso.fr/](http://www.alpc.asso.fr/)
- \* [www.acfos.org/](http://www.acfos.org/)
- \* [www.unapeda.asso.fr/](http://www.unapeda.asso.fr/)
- \* [www.cochleefrance.fr/](http://www.cochleefrance.fr/)
- \* [www.injs-paris.fr/](http://www.injs-paris.fr/)

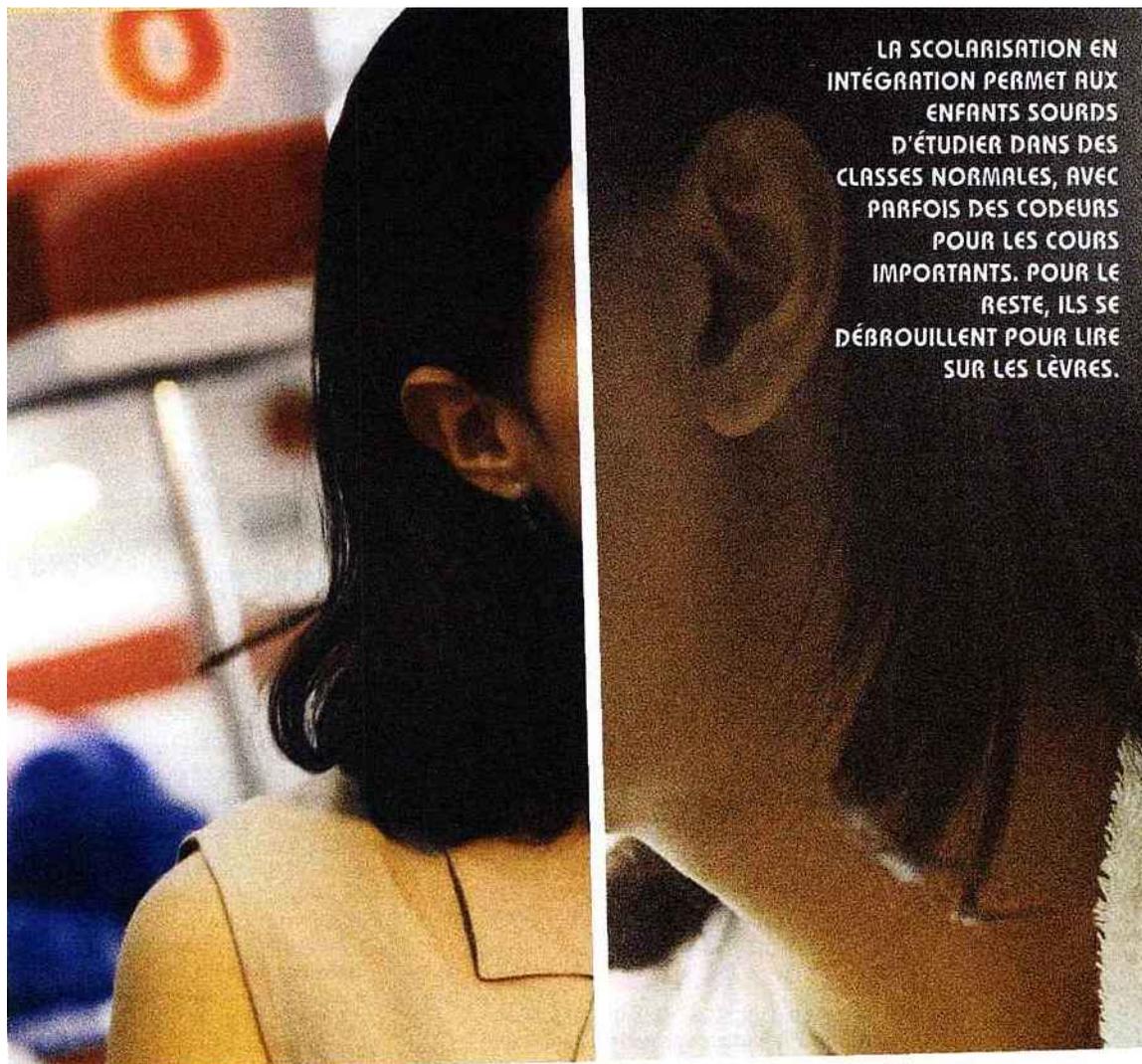
## Panorama des différentes options médicales et éducatives

**A**u-delà des aspects historique et humain évoqués par Bertrand Leclair dans son roman, l'orthophoniste Chantal Descourtieux dresse le panorama des différentes options médicales et éducatives qui s'offrent aux parents d'enfants sourds. Elle est directrice du centre de soins CODALI qui vise à l'intégration scolaire des enfants sourds.

Que la surdité soit moyenne, sévère ou profonde, je propose généralement un appareillage de l'enfant et en parallèle, je conseille aux parents d'avoir une équipe de suivi. Il est vraiment souhaitable qu'elle soit pluridisciplinaire (audioprothésiste, orthophoniste, médecin, psychologue...). Vous pouvez soit les consulter en libéral ou dans des services de soins comme, par exemple, les SAFEP qui proposent de l'accom-

panement familial et d'éducation précoce pour les enfants de 0 à 3 ans, les CAL qui accompagnent les familles des enfants sourds de 0 à 6 ans ou encore les SSEFIS qui aident à l'intégration scolaire des 3 à 20 ans.

Au niveau de l'appareillage, il existe les prothèses conventionnelles qui sont des contours d'oreilles désormais numériques. Quand la surdité est très profonde et que ces appareils ne donnent pas de résultats assez efficaces pour la parole, j'oriente vers un implant cochléaire. Cela nécessite une opération visant à installer un appareil à l'intérieur de l'oreille et un processeur à l'extérieur afin que les électrodes stimulent le nerf auditif qui va envoyer des impulsions électriques au cerveau qui les interprète en sons. Les implants permettent de percevoir la parole sans distor-



LA SCOLARISATION EN  
INTÉGRATION PERMET AUX  
ENFANTS SOURDS  
D'Étudier dans des  
CLASSES NORMALES, AVEC  
PARFOIS DES CODEURS  
POUR LES COURS  
IMPORTANTES. POUR LE  
RESTE, ILS SE  
DÉBROUILLENT POUR LIRE  
SUR LES LÈVRES.

sion, contrairement à la prothèse. Ces différents appareillages permettent d'entendre à partir de 35 décibels (soit une conversation à voix basse, la parole normale se situe à 55-60 décibels).

Ensuite, les parents doivent choisir l'éducation qu'ils veulent donner à leurs enfants. S'ils choisissent un projet très oraliste, ils peuvent faire appel au LPC, la Langue française Parlée Complétée, qui est un code qui aide à la lecture labiale et permet aux sourds de visualiser tous les sons de la parole. C'est en lien avec l'apprentissage du français.

Comme outil à la communication, ils peuvent aussi opter pour le signe, qui va être emprunté à la LSF. Ces gestes simples seront systématiquement oralisés. La parole est donc complétée par un geste d'appui pour être comprise par l'enfant sourd.

Et il existe aussi une éducation plus bilingue voir monolingue si l'enfant n'oralise pas (mais en général, les enfants dont les parents ne sont pas sourds la couplent à l'apprentissage du français), c'est l'apprentissage de la LSF.

*Propos recueillis par Magalie Guilpain*